AIPR - AUTORISATION D'INTERVENTION À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX

Préparation à l'examen QCM - Profils opérateur, encadrant ou concepteur

FORMATION CONTINUE

LES + DE NOTRE MFR

Une équipe pédagogique expérimentée et disponible. Une formation concrète, orientée prévention des dommages aux réseaux et situations de chantier. Un accompagnement individualisé selon le profil visé et l'expérience du bénéficiaire.

DATE, DURÉE ET LIEU

- Dates : plusieurs sessions par an - nous contacter.
- Durée indicative : 1 journée (7 h) de préparation, adaptable après analyse du besoin. Examen QCM en complément selon l'organisation retenue.
- Lieu : MFR de Montbozon - 6 rue du Bressot - 70230 Montbozon.

PUBLIC / PRÉREQUIS

- Toute personne intervenant dans la préparation ou l'exécution de travaux à proximité de réseaux : opérateur, encadrant ou concepteur.
- Comprendre les consignes de sécurité et disposer d'un niveau de français compatible avec la formation et l'examen.
- Le profil d'examen est défini selon les fonctions exercées et les besoins de l'employeur.

FINANCEMENT

- Entreprise / OPCO selon éligibilité.
- Autres financements mobilisables selon la situation du bénéficiaire.
- Tarif : sur devis.

CONTACT

Responsable de l'action : M. David BARY
Secrétariat : mfr.montbozon@mfr.asso.fr - 03 84 92 31 83

MÉTIERS / ACTIVITÉS CONCERNÉS

Travaux publics, terrassement, réseaux, VRD, conduite d'engins, maintenance et travaux nécessitant une intervention à proximité de réseaux enterrés ou aériens.

ACCESSIBILITÉ

Personnes en situation de handicap : étude préalable des besoins et des possibilités d'aménagement ; contacter la MFR de Montbozon.

FORMATION CONTINUE

Préparation au QCM officiel AIPR

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

L'AIPR est délivrée par l'employeur sur la base de la compétence du salarié et d'un justificatif admis par la réglementation. La formation prépare au QCM-IPR ; en cas de réussite, une attestation de compétences permet à l'employeur de délivrer l'AIPR.

OBJECTIFS

- Identifier les principaux réseaux et les risques liés aux travaux à proximité.
- Comprendre les rôles et responsabilités des différents acteurs.
- Appliquer les procédures DT-DICT, le marquage-piquetage et les règles de prévention.
- Adopter la conduite à tenir en cas d'anomalie, d'endommagement ou de situation dangereuse.
- Se préparer à l'examen QCM correspondant au profil visé.

CONTENU

Réglementation anti-endommagement • acteurs et responsabilités • typologie des réseaux • DT-DICT et documents de chantier • localisation et marquage-piquetage • zones d'incertitude et règles d'approche • techniques de travaux et prévention • incidents, arrêts de chantier et conduite à tenir • entraînement au QCM selon le profil.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES & ÉVALUATION

- Présentiel : apports théoriques, études de cas, analyse de situations de chantier, exercices et QCM d'entraînement.
- Examen officiel dans un centre reconnu par le ministère chargé de la sécurité des réseaux.
- Opérateur : 30 questions à 2 pts, réussite à partir de 36/60 pts.
- Encadrant / concepteur : 40 questions à 2 pts, réussite à partir de 48/80 pts.
- En cas de réussite : attestation de compétences valable 5 ans ; l'AIPR est ensuite délivrée par l'employeur.

POINT RÉGLEMENTAIRE BF-HF

Sous conditions, la réussite au QCM AIPR peut valider la partie théorique préalable à certaines habilitations électriques BF-HF. Elle ne dispense pas de la formation pratique ni de la délivrance de l'habilitation par l'employeur.

RÉSULTATS

Résultats AIPR 2025 : 64 examens réussis sur 75 (85,33 %). Opérateur : 50/57 (87,72 %) ; encadrant : 12/15 (80 %) ; concepteur : 2/3 (66,67 %). Satisfaction non communiquée.

Références : Code de l'environnement - réglementation anti-endommagement ; portail national Réseaux et Canalisations / QCM-AIPR. Source des taux : export statistique AIPR intitulé 2025 (dates des examens non précisées).